

**CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL INDIVIDUEL**  
**SENIORS DAMES et SENIORS MESSIEURS 1 et 2**  
**Mardi 25 avril 2017**

**Golf de Baden Vannes aggro  
kernic**

56870 Baden ☎ : 0297571896

✉ : baden@bluegreen.com

**REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE**

Ce règlement complète le "règlement spécifique des épreuves organisées  
par la Ligue de Bretagne" de l'année en cours.

Les conditions du règlement particulier de l'épreuve priment celles du règlement général.

**CONDITIONS DE PARTICIPATION**

**Championnat ouvert :**

- Aux messieurs seniors 1 ayant atteint l'âge de 50 ans la veille de la compétition et licenciés dans un club du département ;
- Aux messieurs seniors 2 ayant atteint l'âge de 65 ans la veille de la compétition et licenciés dans un club du département ;
- Aux dames ayant atteint l'âge de 50 ans la veille de la compétition et licenciées dans un club du département.

**Le nombre des joueurs est limité à 100 par site. Si les demandes dépassent ce chiffre, le choix des inscrits se fera par ordre des index.**

**FORME DE JEU**

Stroke play / 18 trous Classement en brut

En cas d'égalité pour la première place, play-off en trou par trou

Pour les autres places, départage suivant le logiciel RMS

Seniors 1 et 2 : boules jaunes, 1<sup>ère</sup> série : index jusque 11,4  
2<sup>ème</sup> série : index à partir de 11,5

Dames : boules rouges, 1<sup>ère</sup> série : index jusque 11,4  
2<sup>ème</sup> série : index à partir de 11,5

L index pris en compte est celui de la date de clôture de l'inscription.

**Ordre des départs :**

Dans l'ordre décroissant des index

## ENGAGEMENT et inscriptions

Les inscriptions seront faites **par extranet** au plus tard, pour **le 21 avril 2017– 12h00**. Aucune inscription ne sera prise en compte après cette date limite.

Les droits d'inscription (à régler sur place le jour de l'Epreuve) comprennent :

- Green fee selon conditions Blue Green pour compétitions Seniors (Les conditions d'abonnement Blue Green seront appliquées)
- Droits de Jeu : 5 euros

## PRIX

Remise des prix au Club-house du golf 1/2 heure après la fin de l'épreuve.  
Dotation : au moins les premiers de chaque série

## COMITE DE L'EPREUVE

Le délégué senior du département représentant le CD 56

Le responsable senior du club recevant.

L Arbitre de l'épreuve

## QUALIFICATION AU CHAMPIONNAT DE BRETAGNE

Chaque département **qualifie 50 joueurs et joueuses** au prorata des participants effectifs dans chaque catégorie (Classement brut sans tenir compte des séries)

Les trois premiers de la première série du championnat de Bretagne 2016, dans chaque catégorie, sont qualifiés d'office. Ils ne rentrent pas dans le quota départemental.

**Les championnats de Bretagne auront lieu le mardi 16 mai 2017**

- **au Golf de Saint Cast pour les Dames et Seniors 1**
- **au Golf des Sables D'Or pour les Seniors 2**

**Il appartient au responsable seniors de chaque club** de faire savoir, auprès du Délégué Seniors du Morbihan, dès la proclamation des résultats, si tous les qualifiés participeront au Championnat de Bretagne Individuel.

Le Délégué Seniors du Morbihan gèrera les désistements éventuels, qui permettront de qualifier les joueurs suivants par catégorie. Il adressera la liste de confirmation définitive au plus tard le **12 mai** aux golfs de Saint Cast et des Sables d Or..

Il n'y aura aucun remplacement en cas de désistement ultérieur

**CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL INDIVIDUEL**  
**DU MORBIHAN**  
**SENIORS "DAMES" et "SENIORS 1 et 2"**

Date

Lieu

---



---



---

**Club :**

**liste d'inscription**

(mettre un X dans la catégorie)

Nom	Prénom	index	n° licence	Senior dames	Senior 1 messieurs	Senior 2 messieurs